Publié le 27 janvier 2025 par **Thomas Caveng**, Traducteur Juridique / Responsable Communication

t.caveng@soulier-avocats.com

Tél. : + 33 (0)4 72 82 20 80

Lire cet article en ligne

Publication du WLG Whistleblower Guide 2024 – Chapitre France

Nous sommes heureux d'annoncer la publication du ***WLG Whistleblower Guide 2024*** – « ***Chapitre France*** ».

Le ***WLG Whistleblower Guide 2024*** est un guide multi juridictionnel en langue anglaise consacré au statut de lanceur d'alerte en entreprise, réalisée sous l'égide du World Law Group, réseau international non-exclusif de grands Cabinets d'avocats indépendants rassemblant plus de 21.000 avocats à travers le monde.

Elaboré sous la forme de Questions-Réponses, le *W**LG Whistleblower Guide 2024*** apporte un éclairage pratique sur les principales problématiques liées à la création et à la mise en œuvre de dispositifs d'alerte interne dans les principaux pays à travers le monde.

Le « ***Chapitre France*** » a été rédigé par Claire Filliatre et Jean-Luc Soulier.

En savoir plus et consulter le « *Chapitre France* » en ligne.

Soulier Avocats est un cabinet d'avocats pluridisciplinaire proposant aux différents acteurs du monde industriel, économique

et financier une offre de services juridiques complète et intégrée.

Nous assistons nos clients français et étrangers sur l'ensemble des questions juridiques et fiscales susceptibles de se poser à eux tant dans le cadre de leurs activités quotidiennes qu'à l'occasion d'opérations exceptionnelles et de décisions stratégiques.

Chacun de nos clients bénéficie d'un service personnalisé adapté à ses besoins, quels que soient sa taille, sa nationalité et son secteur d'activité.

Pour plus d'informations, nous vous invitons à consulter notre site internet : www.soulier-avocats.com.

Le présent document est fourni exclusivement à titre informatif et ne saurait constituer ou être interprété comme un acte de conseil juridique. Le destinataire est seul responsable de l'utilisation qui pourrait être faite des informations qu'il contient.

© 2025 - **SOULIER Avocats** Tous droits réservés